

MOTO CLUB BOISSE PENCHOT **RANDO**

dimanche 1er octobre

Nous avons le plaisir de vous proposer une randonnée moto tout terrain ouverte à tous, **licenciés et non licenciés** afin de passer une journée de convivialité dans notre belle région, pour un **tarif unique de 40 euros, tout compris** (hors carburant).

Le programme sera le suivant :

- **8 H.** Café – fouace et contrôle administratif à la Salle des Fêtes de Boisse-Penchot.
Chaque motard devra présenter :
 - permis de conduire
 - attestation d'assurance en cours de validité
 - carte grise de la motoLes motos devront être conformes à la réglementation et les « bruyantes » passeront au sonomètre.
- **9 H.** Départ pour une boucle **fléchée avec « spéciale » libre**
→ prévoir un bidon métallique marqué à vos nom-prénom pour un ravitaillement éventuel et pause « en-cas » pilote
- **14 H.** Repas chaud servi à la Salle des Fêtes
- **Après-midi** : spéciale non chronométrée sur la commune de Boisse-Penchot

Pour rappel : Il ne s'agit pas d'une compétition.

En randonnée, vous devez impérativement respecter le code de la route, les autres usagers, l'environnement tant dans les chemins que sur les aires de stationnement (**tapis environnemental obligatoire**) et toutes les consignes des organisateurs.

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres et pour la pérennité de la moto tout-terrain.

Pour tout renseignement, téléphoner au : 06 84 28 13 64 ou 06 89 94 81 92

Bulletin d'inscription à retourner, avant le 24 septembre 2017, à : BARBERGER – La Peyrade – 12110 AUBIN accompagné d'un chèque de 40 euros à l'ordre du Moto Club de Boisse-Penchot.

NOM..... Prénom Né(e) le

Adresse postale

E-Mail Tel.

Permis de conduire N°..... délivré le

Compagnie d'assurance N° de police

MOTO : Marque Cylindrée N° immatriculation

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement particulier ci-dessus et souhaite m'inscrire à la Rando organisée par le Moto Club de Boisse-Penchot.

Je m'engage à ne déposer aucune plainte, quelle qu'elle soit, contre les organisateurs

Fait à le Signature

En cas d'annulation, les inscrits seront prévenus.